

## Information: Vigilance suite à la concentration du manganèse

Des analyses réalisées sur des échantillons de l'eau brute prélevée ont mis en évidence des concentrations de manganèse élevées (100 µg/l pour une valeur sanitaire maximale admissible de 50 µg/l).

En revanche, les analyses réalisées sur des échantillons d'eau distribuée aux abonnés ne montrent aucun dépassement de manganèse (<à 10 µg/l).

L'eau distribuée n'est pas impropre à la consommation. Ce minéral, déjà présent dans la composition de l'eau, à forte concentration peut provoquer des gênes dans le transit alimentaire pour certaines personnes sensibles.

Par principe de précaution, le service des eaux recommande aux personnes sensibles, essentiellement les enfants de moins de 4 ans de ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'au rétablissement de la situation.

Pour régler le problème, le service des eaux a baissé la production d'eau brute, augmenté les analyses et va procéder au nettoyage complet du réseau AEP de la commune dans **les nuits du 1, 2 et 3 novembre** afin de limiter au maximum les perturbations des abonnés.

Le service des eaux s'excuse de la gêne occasionnée et fait le nécessaire pour résorber ce désagrément. Merci de votre compréhension.

**Vous souhaitez être alertés en cas de coupure d'eau ou de perturbations sur le réseau ?**

Créez votre compte sur l'agence en ligne, en renseignant votre adresse mail et n° de téléphone portable. Vous pourrez ainsi recevoir les alertes par mail et par sms.